

LE QUOTIDIEN

(Vendu chaque jour, dès 7 heures du matin, à Bruxelles et en Province.)

RÉDACTEUR EN CHEF : A. BOGHAERT-VACHÉ

Direction du service de publicité en Belgique : Arthur LAURENT, 70, rue du Midi (près de la Bourse).

Adresser tout ce qui concerne l'Administration à M. Gaston Bonnet, directeur-administrateur du Quotidien, boulevard Militaire, 148, Bruxelles.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction à M. Alfred W. Gaspard, directeur du Quotidien, boulevard Militaire, 148, Bruxelles.

LA GUERRE

Les Bulletins officiels des Belligérants

Bulletin officiel Allemand

Attaque anglaise repoussée en Afrique Orientale.

Berlin, 18 janvier. — Le gouverneur allemand de l'Afrique orientale nous envoie la communication suivante sur la bataille de Tanga, le plus grand fait d'armes qui soit déroulé sur le sol de nos colonies : Les combats eurent lieu les 3, 4 et 5 novembre.

Les Anglais, arrivés avec 2 navires de guerre et 12 navires de transport, exigèrent la reddition de la ville sans conditions. Le gouverneur, docteur Sohnee, refusa. Les navires s'éloignèrent mais réapparurent le troisième jour devant Tanga et débarquèrent à Raskazone 1 régiment européen et 1 régiment indiens, parmi lesquels de la cavalerie, environ 8 mitrailleuses, 9 canons. De la part des lourds canons du croiseur *Fox* atteignaient l'attaque ennemie. L'ennemi fut repoussé avec quelques pertes. Le 4 novembre, le combat dura quinze heures. Le soir, il y eut un combat décisif. Le feu de notre artillerie incendia le vapeur de transport ; le croiseur *Fox* fut endommagé. Le 5 novembre, les bateaux anglais repartirent vers le nord. L'ennemi comptait huit mille hommes, tandis que nous n'étions que 2.000. Les Anglais perdirent en morts, blessés et prisonniers environ 3.000 hommes. Nos pertes, dont le chiffre approximatif manque encore, sont minimes. A première vue, nous avons comme butin de guerre : 8 mitrailleuses, 300.000 cartouches, 5 appareils téléphoniques de campagne, plus de 1.000 couvertures de laine, beaucoup de fusils, des effets d'équipement et de grandes provisions de bouche. Le moral des troupes est bon ; même les Askaris montrèrent du dévouement (Askaris : nègres enrôlés par les explorateurs partis de la côte orientale de l'Afrique pour protéger les ports).

L'importance de la défaite anglaise ne peut pas encore être appréciée d'ici.

Bulletin officiel Autrichien

La collaboration des chanciers allemands et autrichiens.

Vienne, 18 janvier. — A propos de son entrée en fonctions, le ministre des affaires étrangères adresse au chancelier de l'Empire un télégramme où il est dit :

« Les deux puissances alliées ont pu apprécier, en ces temps historiques, la valeur de cette alliance cordiale qui, reposant sur la fidélité et la communauté d'intérêts, doit être la base de leur politique. Je prie Votre Excellence de me prêter, comme à mes prédécesseurs, son appui bienveillant dans la responsabilité de mes fonctions. » Le chancelier répondit par télégramme : « Votre Excellence peut compter sur ma collaboration et mon appui dans l'accomplissement de vos fonctions. Dans l'inébranlable unité et l'amitié fidèle des puissances alliées, j'entrevois l'heureuse issue de nos luttes forcées. »

fou, Julien Bessières, n'offre aucune résistance.

Les Anglais menacent ensuite Corfou, Julien Bessières appelle les habitants aux armes dans une proclamation du 14 octobre publiée le 15 dans le *Journal de l'Empire*. Cependant Corfou n'est pas attaquée, mais dès le mois de mars 1910, le général Donzelot écrit au duc de Feltre, ministre de la guerre : « Les Anglais emploient toutes sortes de moyens pour recruter des Albanais, et comme ils font le sacrifice de beaucoup d'argent il est à craindre qu'ils ne parviennent à en réunir un grand nombre avec lequel ils pourraient, étant maîtres de la mer, nous faire beaucoup de mal. » Le 2 avril, il écrit même :

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint traduction d'une lettre écrite en idiomme grec à M. Bocciarelli, chef de bataillon albanais, en réponse à celle qu'il a dû écrire pour s'offrir de passer à l'ennemi avec son bataillon. On m'a dit plusieurs fois de me méfier des Albanais, qu'ils avaient projeté de m'enlever devant l'ennemi et de me livrer. Je ne pouvais croire à une trahison aussi infâme. Cependant, d'après ce que je vois aujourd'hui, tous mes doutes sont levés.

Le 10 du même mois, il apprend au ministre que les Albanais de l'île Sainte-Maure, sous les ordres du général Camus, ont passé à l'ennemi.

Fatigué de l'infidélité de pareils sujets, l'Empereur, le 12 octobre 1910, fait donner l'ordre à Donzelot de ne conserver qu'un millier d'Albanais qui seront répartis entre les garnisons de Corfou et de Parga et de renvoyer le reste dans le royaume de Naples. Mais c'est à qui ne s'embarassera pas d'une telle troupe. Les Anglais les licenciaient après l'occupation des îles. Murat, le 26 octobre, écrivait à l'Empereur :

Sire, j'ai reçu les ordres que Votre Majesté m'a donnés relativement à Corfou ; ils vont être exécutés. Je dois cependant observer qu'il est peut-être dangereux d'envoyer dans mon royaume des Albanais qui ne manqueraient pas de grossir le nombre des brigands qui désolent mes provinces ou qui passeront sans contredit en Sicile. Ces soldats, d'ailleurs, sur lesquels on peut si faiblement compter, coûtent énormément... Je crains d'ailleurs que malgré tous les soins que je mettrai à bien organiser ce bataillon, ces soldats ne désertent et je suis affligé d'avance des reproches que je recevrai à cet égard...

De fait, en dépit des ordres de Napoléon et des mesures plusieurs fois prises par le gouverneur général, les Albanais restèrent à Corfou. Le 20 mai 1812, le colonel Minot, qui commandait le régiment albanais, écrit directement au ministre de la guerre :

Les Albanais ont une répugnance invincible pour quitter les îles ; ils avaient mis pour première condition, à l'époque où ils entrèrent au service des Russes, de n'être employés que dans les îles jonniennes ou contre la Turquie ; cette condition fut consentie par M. le gouverneur général Berthier lorsqu'ils passèrent au service de S. M. l'Empereur. Leurs mœurs, leurs habitudes, leur costume, l'impossibilité de se faire entendre dans les langues qui leur sont étrangères, la difficulté de remuer leurs familles et leurs troupeaux, la crainte d'être disciplinés à la manière européenne,

Bulletin officiel Turc

La lutte continue au Caucase.

Constantinople, 18 janvier. — On communique du quartier général turc. — Nos troupes poursuivent les combats engagés depuis plusieurs jours contre les Russes sur les frontières caucasiennes. Les Russes ont reçu des renforts considérables.

et enfin l'espoir de rentrer un jour dans leurs propriétés, tels sont les motifs qui les ont empêchés de s'embarquer sur les frégates, malgré tous les moyens de persuasion que j'ai employés pour les convaincre qu'il suffisait que Sa Majesté eût daigné jeter sur eux un regard de bonté, en les appelant en Italie, pour que leur bonheur fut assuré pour toujours.

Et le 31 décembre de la même année, le général Donzelot écrivait encore au ministre :

Ce ne sont pas des hommes isolés, mais des familles qui composent les bataillons de Souliotes. On ne peut donc compter sur cette troupe qu'autant que l'on conserverait avec eux leurs femmes et leurs enfants et dans une place de guerre, surtout qui serait assiégée, il faudrait nécessairement pour en obtenir quelque service, les y renfermer, pour être autant de gages de leur fidélité. On serait alors obligé de pourvoir à leur subsistance. On peut appliquer ces observations à tous les officiers, sous-officiers et soldats albanais, qui ont femmes et enfants avec eux. Les Albanais sont généralement très attachés à leurs familles et sacrifieraient tout pour ne pas se séparer d'elles. Ils sont d'ailleurs sobres, braves et supportent sans peine les intempéries du climat. Ils sont très attachés à leurs usages qui sont simples, à leur costume et à leur religion. Ils considèrent comme un signe d'esclavage les travaux militaires et l'exatititude de la discipline.

En 1814, le premier soin du général Campbell, commissaire des puissances alliées, fut de licencier tous les Albanais.

André DUBOSCO.

Informations non officielles

OLIESLAGERS FAIT UNE CHUTE.

Amsterdam, 16 janvier. — Mardi dernier, l'aviateur Jean Olieslagers, bien connu partout, a fait une chute dangereuse aux environs de Calais, mais le veillard s'en tira sain et sauf.

Il volait sur un biplan, non loin de la côte, où, comme l'on sait, les courants de l'atmosphère peuvent vous prendre en traître. Au moment où une panne de moteur arrêta l'appareil, celui-ci fut assailli par un tourbillon et des rafales.

Le biplan fit une chute de 20 mètres et Olieslagers et son mécanicien furent projetés sur le sol. L'appareil fut détruit, mais, sauf quelques blessures insignifiantes, l'aviateur et son compagnon se relevèrent indemnes.

900.000 BELGES EN HOLLANDE.

Bâle, 18 janvier. — D'après le *Basler Nachrichten*, le ministre Helldorff, de retour de la Hollande, dit que d'après les constatations, 900.000 Belges se seraient réfugiés en Hollande, dont 700.000 sont retournés en Belgique.

LA MISSION DU JAPON

Pétrograd, 18 janvier. — D'après un communiqué du *Nordojewranija* le comte Okuma a déclaré dans le journal de Tokio (kokunin) que le Japon aurait une mission plus haute que de décider du sort des colonies allemandes insignifiantes.

Son rôle consisterait plutôt à ouvrir les yeux de l'Europe sur l'importance du Japon. L'océan Pacifique est déjà sous son influence. Les Japonais pourraient, dès à présent, donner un grand élan à leur prestige.

Une paix désarmée n'est pas une véritable paix.

Une diplomatie sans soutien militaire

Bulletin officiel Russe

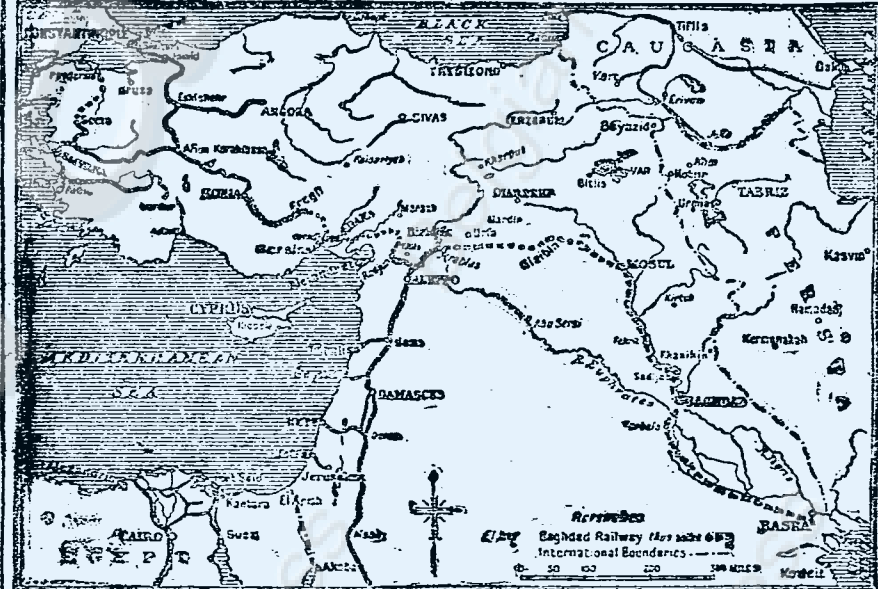
Prétoria, 16 janvier. — On mande officiellement que les troupes unies ont occupé Zwakopmund et ont perdu que deux morts et 1 blessé.

est sans force : il faut donc fortifier absolument l'armée et la flotte japonaise.

Okuma termine en disant que : dans le cas où le gouvernement ne réussirait pas à s'assurer une majorité le cabinet démissionnerait.

DROIT D'OPTION

On mande officiellement de Christiania que les deux cuirassés commandés en Angleterre par la Norvège, ont été achetés par le gouvernement anglais.



DECLARATION TRES DIGNES DU ROI D'ITALIE

Rome, 16 janvier. — Le Roi, la Reine et la duchesse d'Aoste ont visité les blessés dans les hôpitaux.

D'après le *Giornale d'Italia*, une ambassade étrangère aurait émis le vœu que les pays étrangers vinssent, comme lors de la catastrophe de Messina, en aide aux victimes du tremblement de terre d'Italie. Mais le gouvernement italien a déclaré aussitôt qu'en ce moment la situation des Etats d'Europe, aussi bien des belligérants que des neutres, était trop critique pour s'imposer de nouveaux sacrifices pécuniaires. Le *Giornale* approuve cette déclaration qui, d'ailleurs, est l'écho de l'opinion générale en Italie.

UN HOMMAGE DU ROI DE SERBIE A L'ARMÉE FRANÇAISE.

Nisch, 14 janvier. — Le roi de Serbie est venu cette semaine à Nisch, où il a reçu la visite du général Tatitchef, qui lui a remis les insignes de l'ordre de Saint-André avec glaives, envoyés par l'empereur de Russie.

En s'entretenant avec le ministre de France, le roi Pierre s'est exprimé en termes très élogieux sur l'armée française. Le roi Pierre a déclaré qu'on doit attribuer tout le mérite de la victoire aux soldats serbes et aux canons français.

SAVANTS ALLEMANDS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Sur la listes des géologues allemands tués, nous trouvons les noms de : D^r C. A. Haniel de Bonn, connu dans le pays surtout pour sa participation à la dernière expédition Timor sous la conduite du professeur Wanner. Il s'était aussi chargé en grande partie de rassembler la collection de corps pétrifiés trouvés au cours du voyage.

Du professeur D^r K. Deninger de Fribourg qui s'est distingué dans une expédition aux îles Moluques qui fut blessé. Du minéralogiste D^r S. Martius de Bonn, du géologue D^r H. Müller, de Berlin et du D^r Spiegelhalter, de Fribourg ; des privatdocteurs D^r Vogel von Falkenstein de Gussen et du D^r F. Leemann de Fribourg.

Bulletin officiel Anglais

Occupation de Zwakopmund.

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS FIXERA-T-IL LE COURS DES FRETS ?

Londres, 18 janvier. — Le *Daily Express* écrit que tandis que la flotte anglaise assure la liberté de mer, les affréteurs augmentent les frais de transports à tel point que les prix des vivres sont aussi élevés que si la flotte allemande nous avait coupé l'importation. Le journal réclame avec instance le contrôle du gouvernement sur la navigation marchande aussi longtemps que durera la guerre.

Bulletin officiel Français

(Non officiel.)

Paris, 16 janvier. — Entre la Lys et l'Oise, dans la région de Lens, notre artillerie a dispersé des travailleurs ennemis aux abords d'Angres et bombardé efficacement des abris et des tranchées au Sud-Est de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette.

En Champagne, la région de Perthes a continué à être le théâtre d'actions locales pour la possession des tranchées allemandes de deuxième et troisième ligne. Au nord de Beauséjour, nous avons fait sauter des fourneaux de mine pour gêner le travail de l'ennemi ; celui-ci se croyant attaqué, a garni ses tranchées sur lesquelles a été ouvert un feu violent d'artillerie et d'infanterie.

Rien à signaler sur le reste du front.

UN INCIDENT A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Nous reproduisons ci-dessous un passage du discours que prononça à la séance de réouverture du Sénat français son président.

Lorsque M. Antonin Dubost rappela le rôle patriotique joué en 1870 par M. de Freycinet, tous les sénateurs se levèrent et acclamèrent l'ancien collaborateur dévoué de Gambetta. Cette manifestation fut très impressionnante et émut profondément les assistants :

« Messieurs, puisque ma pensée se reporte au passé, pardonnez-moi si au nom des survivants de la dernière guerre, bien peu nombreux aujourd'hui, hélas ! dans cette assemblée, je sens l'irrésistible besoin d'associer dans la même pitié de notre cœur des armées malheureuses qui luttèrent, il y a quarante-quatre ans et les armées vengeresses de la France nouvelle. En évoquant ces aînés, laissez-moi saluer le plus grand de tous : Gambetta ! Gambetta ne fut pas seulement le héros d'une sublime résistance dont le souvenir reste encore personnifié parmi nous, puisque nous pouvons saluer à son banc son principal collaborateur, notre cher et illustre de Freycinet, il voulut et commença deux grandes choses dont la force réelle nous porte aujourd'hui vers un meilleur destin : il voulut que d'une pensée constante la République refît l'armée qu'il fallait à un peuple visé à mort et qui ne veut pas mourir. Cette armée, nous l'avons faite, nous n'avons jamais et de discussion que pour mieux la faire et déjà elle a retrouvé le secret de la victoire ! Il voulut en second lieu replacer la France sous la protection de ses puissances morales qu'il proclamait immanentes et qu'il annonçait un jour supérieures à la force et ce sont elles aujourd'hui qui d'une extrémité de la terre à l'autre ont assemblé tant d'armées pour donner enfin une sanction à la justice des peuples. C'est à cette justice que Gambetta en avait appelé !

Je remercie en votre nom le bureau d'âge du concours qu'il a bien voulu nous prêter et j'adresse à son président et aussi à notre doyen, M. Huguet, le témoignage de l'estime et du respect dont ils sont unanimement entourés parmi nous.

Très ému, M. de Freycinet se leva à son tour et s'inclina, remerciant ses collègues.

POUR LES DEPARTEMENTS ENVAHIS

Paris, 17 janvier. — Le conseil a décidé que, sur le crédit de trois cents millions ouvert au ministère de l'intérieur, une première avance sera faite immédiatement aux agriculteurs des départements envahis, pour leur permettre de se procurer des semences, animaux, machines, etc. Ces avances seront ordonnées par le ministre de l'intérieur sur états fournis par le ministre de l'agriculture après avis du directeur départemental des services agricoles et de la caisse régionale de crédit mutuel agricole.

Mon Billet Quotidien

Tai vu, hier, l'homme qui va partir pour le front.

Il était confortablement assis dans son fauteuil, les pieds dans des pantoufles usées, occupé à regarder le plafond de sa chambre vers lequel il envoyait rêver la fumée d'un cigare qui me parut de marque.

Il me confia à l'apérif, sonna sa bonne, l'envoya chercher le vitailier nécessaire, m'indiqua un siège d'appoint rembourré, m'offrit à fumer et se replongea dans son rêve, par moi interrompu.

— Eh bien, mon vieux, dis-je après un silence qui ne manquait pas d'une certaine grandeur, pour quand est-ce ?
Je voulais signifier : quand pars-tu te mettre à la disposition de notre vaillante armée, quand vas-tu commencer l'hécatombe ?

Il eut un geste de désespoir. Ses yeux se portèrent vers un portrait de femme, placé en évidence sur un guéridon.

Il lança à travers l'espace un véritable nuage de fumée, se leva, brusquement métamorphosé, se mit à arpenter sa chambre et à dire :

— Quand, je n'en sais rien ! j'attends cette heure-là avec une fièvre qui me dévore. Je rêve de verser mon sang, d'être là-bas, avec eux, dans les tranchées humides, dans la boue, dans le froid, dans l'eau,

sous la grêle des balles et des obus, dans l'écrasement des batailles. Je rêve d'être sale, déguenillé, barbu, je rêve d'être le débailé héroïque, le héros inconnu, le lion, le soldat sans peur et sans reproche. Je rêve de manger dans une gamelle de la viande conservée, des navets et des semelles de bottes. J'ai soif de mal dilué dans de l'eau chaude, de bouillons maigres, de mixtures militaires. Si vous n'étiez pas un tas de moulins vous me suivriez sur ce chemin de l'honneur. Je quitte tout : position, avenir, confort, habitudes, famille, chauffage central. La mort ne m'effraie pas. La mort (il se prit à rire avec force) voilà ce que j'en fais ! (ici, il avala d'un trait son verre de porto). Je ne critique personne. Chacun envisage son devoir à sa façon. Le mien est tout tracé : je dois aller me faire tuer, pour venir, revêtu, cul-de-dette ou manchot ou rester parmi les morts. Je ne vois rien d'autre à faire, rien ! rien ! rien ! j'ai dit.

— Voilà six mois que tu racontes la même chose, observai-je doucement et tu es toujours ici, menant ta vie de satrape pacifique et inoffensif.

— Six mois, déjà six mois ! répondit-il. Et il ajouta mélancolique : Comme le temps passe !

Sacré Marius ! va !

PANGLOSS

CHRONIQUE

La Veillée des Dames

Il se fait une assez plaisante fête, le 19 janvier, entre les bourgeois de Bruxelles, écrivait il y a deux cents ans Misson dans son *Voyage* — un livre célèbre... partout ailleurs qu'en Belgique, où on ne le cite jamais. Les femmes déshabillent leurs maris et les portent au lit ; et le lendemain les maris font un régal à leurs femmes et à leurs amis. Je ne puis rien dire de positif sur l'origine de cette coutume. Un jour, comme je m'en informais, on en alléguait deux raisons différentes dans une même compagnie, et chacun persista dans son opinion. Les uns dirent, sans circonvenir leur histoire, que la ville de Bruxelles étant réduite à l'extrémité après avoir souffert un long siège, elle se rendit avec cette capitulation que les assiégés en deviendraient les maîtres moyennant que les femmes en sortissent avec les petits enfants et avec ce qu'elles pourraient emporter, et qu'au lieu de plier leurs toilettes, comme on supposait qu'elles le feraient, elles se chargèrent de leurs maris et trompèrent ainsi l'ennemi. Les autres, qui traitèrent cela de fable, dirent qu'un grand nombre de Bruxellois ayant suivi saint Louis à la croisade, lorsqu'ils revinrent leurs femmes en ayant eu avis comme ils approchaient de la ville, coururent au-devant d'eux, et que, dans les transports de la joie qui les animait, elles les prirent et les apportèrent dans leurs bras. Le fardeau était un peu pesant. S'il m'était permis de recommander l'histoire, je me contenterais de faire déshabiller les maris par les femmes à cause de la bonne humeur des uns et de la lassitude des autres.

Un grand nombre d'auteurs belges et étrangers (Coremans, l'Année de l'ancienne Belgique ; Reinsberg-Düringsfeld, *Calendrier belge* ; Collin de Plancy, *Chronique des rues de Bruxelles* ; Wolf, *Niederländische Sagen* ; Louise von Plönnies, *Die Sagen Belgiens* ; etc.) ont signalé le *Vrouwensavond* ou *Vrouwenavond*, dont le souvenir seul persiste encore dans quelques vieilles familles bruxelloises. Les femmes mariées, disent-ils, étaient ce jour-là maîtresses au logis et les cloches de Sainte-Gudule sonnaient en leur honneur. Jusques'en 1781, le Conseil de Brabant conserva l'habitude de prendre vacance l'après-dîner de ce jour.

Quant à l'origine de cette « Veillée des Dames », ils ne sont guère plus avancés que Misson — dont ils ignorent du reste le témoignage. La plupart, donnant une version chronologiquement différente de l'une de celles enregistrées par le voyageur français, rapportent que les guerriers bruxellois échappés aux Sarrasins, aux maladies et aux privations de tout genre de la première croisade, reparurent subitement à Bruxelles, sous la conduite de Godefroid de Louvain, le 19 janvier 1101, et que si grande fut la joie de leurs femmes qu'elles leur laissèrent à peine le temps d'achever le repas de bienvenue et les portèrent au lit conjugal. Les autres reproduisent l'histoire des femmes de Bruxelles sortant de la ville assiégée en portant leurs maris sur le dos.

Aucun fait historique ne vient étayer,

si faiblement que ce soit, cette dernière tradition : le beau trait de nos aïeux n'est, hélas ! pas plus certain que celui, absolument pareil, attribué aux femmes de Weinsberg ou à la dame du seigneur du château de Haarlem. Pour la première tradition, elle est en grande faveur, et le plus récent compilateur de nos vieux récits locaux, M. Victor Devogel, dans ses *Légendes bruxelloises*, l'admet encore comme fondée. Je rappellerai cependant que dès 1868, Alphonse Wauters, le regretté archiviste de la Ville de Bruxelles, écrivait dans l'introduction placée en tête du tome II de sa *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique* :

Il ne sera plus permis de parler du voyage en Palestine du duc de Lotharinge Godefroid I^{er}, et de ce retour triomphal à Bruxelles qui aurait donné lieu à la fête, si populaire en cette ville, de la Veillée des Dames. Comment Godefroid de Louvain aurait-il pu accompagner Godefroid de Bouillon, lui que nous voyons constamment, de l'an 1096 à son avènement au trône ducal de Lotharinge, en 1106, occupé à signer des diplômes ou à gouverner ?

En définitive, quelle serait donc l'origine réelle de la Veillée des Dames ? Si l'on veut bien considérer qu'une fête analogue était célébrée — d'après des indications éparses que j'ai patiemment relevées — en plusieurs autres localités des anciens Pays-Bas, dans le Brabant septentrional notamment, sous des dénominations diverses, mais toujours en janvier, peut-être serait-on porté à admettre qu'elle remonte à une antiquité extrêmement reculée et qu'elle se rattache symboliquement aux croyances, aux rites religieux de nos lointains ancêtres, comme l'usage où l'on fut longtemps de se marier surtout en janvier — le mois de mariage.

La Bibliothèque royale possède un opuscule in-8° de 24 pages auquel la date d'aujourd'hui donne un intérêt de curiosité. En voici le titre complet :

« La Fête des Dames, ou la Journée du 19 janvier, fait historique en un acte mêlé de chant et de danse, dédié aux dames de Bruxelles par E. Hus, directeur du Conservatoire de danse du Théâtre Royal, maître de ballets, compositeur, chargé des fêtes de la Cour ; représenté pour la première fois sur le Théâtre-Royal de cette ville le 19 janvier 1818. Bruxelles, de l'imprimerie de L. Poulton, rue de l'Etuve, sect. 8, n° 1401, 1818. »

Cette pièce où, à l'unique représentation qui en fut donnée, le rôle du « bourgeois-mestre » de Bruxelles était tenu par Valmore et celui d'Isolite, la femme d'un des croisés bruxellois, par sa femme, si célèbre depuis sous le nom de M^{me} Desbordes-Valmore, met à la scène, avec quelques variantes, la légende bien connue. Le style en est, au surplus, tout fait... remarquable :

Depuis la prise de Jérusalem, dit une des châtelines, depuis trois ans, pouvons-nous croire que nos fidèles époux ne se fussent pas empressés de venir déposer en nos mains les lauriers de la victoire, si la mort, avec eux, ne les avait pas moissonnés ?

Et lorsqu'ils sont revenus, les époux adorés, voici en quels termes les congratule (nous somme « en 1100 ») le prédicateur de M. Adolphe Max :

Braves chevaliers, nobles soutiens de la Belgique, vous qui un patriotisme pur, des talents militaires avaient déjà fait distinguer, et dont la valeur, guidée par un héros, peut un jour vous mé-

riter le titre de sauveurs de la patrie, votre dernière victoire vous assure à jamais la faveur du chef de l'Etat et l'estime de vos concitoyens. Elle vous place au rang des plus grands guerriers, et le nom de Belge, déjà révéré des peuples voisins, le sera bientôt de l'univers entier. Recevez nos félicitations sur votre heureux retour, et cette couronne civique, digne prix de vos glorieux travaux !

L'à-propos se termine par une série de couplets proclamant les attraits des dames de Bruxelles, couplets parmi lesquels celui-ci, chanté par la fille d'un croisé, « jeune enfant de huit ans », mérite certes les honneurs de la reproduction :

Des épouses de ce pays,
Ces dames prouvant la constance,
On doit trouver de bons maris
Quand ici l'on a pris naissance.
Moi, déjà d'un beau trait, maman,
Me sentant capable comme elles,
J'aurai grand soin, à mon amant,
De dire : « Je suis de Bruxelles ! »

L'auteur de ce chef-d'œuvre était, lui aussi, « né à Bruxelles », d'après une indication qui figure à la page 3 de la brochure... Faber et Isnardon ont rassemblé quelques notes à son propos, mais il n'a pas encore trouvé de biographie.

C'est dommage !

A. BOGHAERT-VACHE.

Échos et Informations

La découverte du monde.

ARMÉE d'autres avantages, d'un ordre général, que nous apprécierons plus tard, la guerre a des avantages particuliers qui ne sont pas à dédaigner.

Ainsi, je vous dirai sans fausse honte que la guerre m'a fait apprendre la géographie. J'avais bien quelques notions élémentaires : je savais, par exemple, le nombre des provinces belges et le nom des faubourgs de Bruxelles. Je savais que Paris se trouve en France, que Londres se trouve en Angleterre, que Berlin se trouve en Allemagne. J'avais même réussi à me fourrer dans la cabochette les noms des 80 départements de la France et de leurs chefs-lieux.

Mais ce que j'ignorais totalement, c'est qu'il existât de par le monde une localité du nom de Przemysl (prononcez Schaebeek), que les rois scandinaves eussent un lieu de rendez-vous du nom de Malmoe, que Berry-au-Bac fut un petit endroit si important, et même que la capitale de la Russie fût Petrograd.

Maintenant, nous parlons avec désinvolture de la Bukovine, de l'Argonne, de la Bassée, etc.

Eh bien, ce n'est déjà pas mal. Et si la guerre nous a servi à connaître l'Europe, elle aura permis aussi à l'Europe de connaître la Belgique.

LE DIABLE BOITEUX.

P. S. — Comme suite à notre écho sur le prix des journaux vendus à Bruxelles, nous sommes informés : 1° qu'un journal allemand marqué 10 pf ne peut être vendu que 10 centimes ; 2° que les gens qui payent 15 centimes un journal marqué 10 centimes sont de bonnes poires, un arrêté communal obligeant les marchands à vendre au prix marqué les objets qu'ils colportent, ou les objets exposés dans des vitrines. Que les intéressés en fassent leur profit !

Les dîners populaires.

Il avait été affirmé, puis démenti, que les dîners populaires allaient être organisés à Bruxelles.

Cette fois, la nouvelle est officielle. Les petits bourgeois, les employés, les artistes, etc., dont la guerre a diminué les ressources dans des proportions considérables, pourront aller dîner, à midi, en des restaurants dont on arrête en ce moment la liste, au prix de 45 centimes.

Les dîners à emporter coûteront 35 centimes, le « menu » ne comportant plus, ici, le pain et la tasse de café servis aux tables du restaurant.

Le siège de l'œuvre est établi place du Grand-Sablon, 26. On y délivre, de 17 à 19 heures, sur le vu du bulletin de population et après une rapide enquête, les cartes donnant droit aux dîners populaires.

Le pain blanc.

Les commissaires de police ont été chargés de faire observer les ordonnances communales concernant la vente du pain — et notamment du pain blanc.

Or, les commissariats sont assaillis chaque jour par de nombreuses personnes qui se plaignent de n'obtenir qu'à grand-peine, et rarement, un misérable petit pain « blanc » d'aspect peu engageant, alors que sur les tables de certains restaurants le pain blanc sous les formes les plus appétissantes, figure en abondance.

Il y a là, en effet, quelque chose de choquant. A l'assemblée qui a réuni récemment les commissaires de police, un de ces fonctionnaires a émis le vœu de voir les autorités communales prendre un arrêté interdisant formellement et d'une façon générale la fabrication du pain blanc dans l'agglomération.

Seules, les personnes malades pourraient obtenir — dans des boulangeries spécia-

lement désignées et sur présentation d'un certificat médical — une quantité déterminée de pain blanc.

Pour les réfugiés.

L'œuvre du vieux vêtement pour les victimes de la guerre sollicite des vêtements d'homme, dont elle a grand besoin pour rhabiller les réfugiés qui arrivent des régions de l'ouest.

Nous signalons son appel à nos lecteurs, qui voudront certes y répondre. Le vestiaire de l'œuvre est établi rue Edmond-de-Grimbergh, 38.

Les prochaines récoltes.

Les agriculteurs sont anxieux. Ils se demandent comment ils pourront assurer le fumage de leurs champs.

Sans engrais, on n'ignore pas que dans notre pays, il ne faut compter que sur des récoltes extrêmement pauvres.

Or, les navires qui transportent les superphosphates, les scories, les sulfates d'ammoniaque et les guanos sont saisis par les croiseurs qui font la police des mers.

D'autre part, les autorités allemandes ont réquisitionné les existences actuellement en dépôt dans le pays.

Les voyages par chemin de fer.

Nous avons énuméré, tout récemment, les localités entre lesquelles les communications par chemin de fer sont rétablies, et nous avons fait connaître les horaires.

Vu l'état encore défectueux des lignes et des appareils d'aiguillage et de signalisation, les trains ne peuvent d'ailleurs circuler qu'à une allure modérée, et la durée du voyage n'est pas garantie. C'est pourquoi il est prudent de se munir de vivres au départ.

Les tickets sont délivrés aux stations de départ pour toutes les destinations que nous avons indiquées.

Le prix est calculé à raison de 10 centimes par kilomètre.

Actuellement, les tickets donnent droit au voyage dans les wagons de n'importe quelle classe. Mais d'ici à quelques jours, il est probable que le prix de 10 centimes par kilomètre s'entendra pour les voyages en 2^e classe, le trajet en 3^e classe ne coûtant plus que 5 centimes par kilomètre.

Pour les colis transportables à la main : valises, sacs, paquets, etc., et en général tous les colis qui peuvent sans inconvénient être placés à l'intérieur des compartiments, le transport est gratuit.

Pour les autres colis plus volumineux : coffres, etc., il est perçu un droit fixe de 2 francs par colis, quelle que soit la longueur du voyage. Ces derniers bagages sont transportés par fourgon.

Nos bureaux de poste.

Nous avons annoncé la réouverture du bureau de Thuin.

De ce bureau ressortissent Biesmes-sous-Thuin, Landelies, Lobbes, Thuillies et Gozée.

Le recensement des étrangers.

M. Maurice Lemonnier, premier échevin de Bruxelles, vient de rappeler aux intéressés que, d'après les arrêtés des autorités allemandes, les Anglais, les Russes, les Serbes, les Monténégrins et les Japonais des deux sexes résidant en Belgique doivent se présenter demain, mercredi, 20 janvier, à 8 heures (9 heures), à la nouvelle Ecole militaire. Les Français seront recensés ultérieurement, à une date qui n'est pas encore fixée.

Le bruit a couru que la mesure n'était applicable qu'aux étrangers ayant moins de dix années de résidence en Belgique. Ce bruit est sans fondement. Tous les étrangers ayant atteint l'âge de 15 ans au 20 novembre 1914, sans exception et sans limite maximum d'âge, doivent se soumettre au recensement.

L'abondance des matières nous oblige de remettre à demain la suite de notre feuilleton.

Le moment psychologique.

Nul ne se doutait que cette expression dont il est fait aujourd'hui un si grand emploi en littérature fut inspirée par le dernier siège de Paris. On la trouve pour la première fois dans un numéro de décembre 1870 de la *Gazette de Silésie*.

Après avoir discuté le plan des opérations projetées contre Paris et avoir passé en revue les chances que présentaient l'influence du blocus et l'effet de l'artillerie, un des rédacteurs de ce journal ajoutait :

Dans Paris s'était développé un esprit belliqueux contre lequel une simple épouvante promettait peu d'effet. Sur les divisions politiques, il y avait encore à peine à compter. En outre, Trochu avait réussi à instruire militairement ses forces de combat. Ainsi, de très nombreuses considérations psychologiques paraissent pour que le bombardement ne fût commencé qu'après que nos victoires en pleine campagne auraient détruit les espérances que les Parisiens avaient sur les armées de secours. Le moment psychologique devait surtout, d'après toutes les considérations, jouer un rôle saillant, car, sans nos concours, il y avait peu à espérer du travail de l'artillerie. Un siège en règle ne pouvait pas être considéré comme opportun. Avec une résistance énergique, cela ne nous aurait conduits au but que dans un temps assurément plus éloigné que celui où la faim promet d'ouvrir les portes.

Et voilà comment naissent les façons de parler !

Petites causes, grands effets.

En 1799, Souvarof, ayant vaincu les troupes françaises à Cassano, à la Trebbia et à Novi, franchit le Saint-Gothard dans l'intention d'envahir la France par la vallée du Rhin — et se fit battre par Masséna.

Les historiens se sont demandé souvent comment un général aussi expérimenté avait pu s'engager en plein hiver dans les défilés des Alpes et espérer que ses immenses trains de bagages pourraient gagner Zurich par les pauvres sentiers qui contournaient alors le lac des Quatre-Cantons. L'état-major suisse vient d'acquiescer un document qui pourrait bien, dit le *Journal de Genève*, fournir l'explication de ce petit problème. C'est une *Carte du théâtre de la guerre actuelle, contenant principalement la Souabe et la Suisse, dressée par Jaillot, géographe du Roy et corrigée par Chaumier en 1792*. (A Paris, chez Basset). On y distingue nettement une grande route directe, allant de Bellinzzone à Altdorf et, de là, par Schwytz et Zug, sur Zurich, alors qu'aucune des cartes publiées en Suisse à la même époque ne commet cette erreur. Il est fort plausible que Souvarof ait trouvé la carte de Jaillot et se soit fié à elle pour établir son plan d'opération, d'autant plus qu'elle donnait sur les autres passages, sur le Simplon et le Splügen, des indications très précises et très justes.

Or, l'armée russe, parvenue à Altdorf au prix de difficultés déjà formidables, arrêtée par le manque de route et par les troupes de Masséna, accourant victorieuses de Zurich, fut contrainte de s'engager dans le Pragel, de gagner la vallée de la Linth, et fut décimée dans sa retraite par le froid et les neiges. Il est curieux de penser qu'un si grand effet a pu avoir une cause si petite.

Quand il gravait une mince ligne de trop sur sa carte de Suisse, Jaillot ne se doutait guère qu'il organisait la victoire de la France. Plus fort à lui tout seul que Macdonald et que Joubert, du fond de son cabinet il ôtait à Souvarof le surnom d'invincible.

Nouvelle à la main.

— Papa, qu'est-ce que cela veut dire : « informe » ?

— Cela veut dire quelque chose de mal veau, de laid.

— Alors, la justice c'est bien laid ?

— Pourquoi cela ?

— Puisque tu lisais encore hier, tout haut, dans le *Quotidien* : « La justice informe ».

Fournitures admirables : prix imbattables. Maison Van de Putte, rue St-Jean. (3110)

L'Eau Russe minérale, purgative et l'Eau minérale lithinée de la *Croix Saint-André* ont réapparu dans toutes les bonnes pharmacies. Dépôt : 16, rue de la *Pification*. (2973)

Pour la Hollande. — Nous expédions, meubles, colis, valeurs à prix réduits. S'adresser, 71, rue des Chartreux. (3170)

Expéditions de tous colis, petites et grosses charges y compris *Hollande et Allemagne*, voyages en omnibus, breaks et bateaux ; *Ravitaillements*. Annonces dans tous journaux. Prix modérés. *Agence Denys*, rue de la Bienfaisance, 24 (Nord) 46. Maison de confiance. (3077)

Le nouveau *Tea-Room* de la Maison Eug. Flameng, dont l'originalité est due au décorateur bien connu M. Closset, a obtenu un grand succès dès son ouverture. (Magasins d'articles de ménage au premier étage.) (2941)

S. POLAK
Photographe, informe sa clientèle de l'ouverture du magasin : 43, chaussée de Haecht, et invite à venir voir ses étalages. (2974)

PLUS DE PÉTROLE
Lampe acétylène perfectionnée
CARBURE en GROS et en DÉTAIL
Sté Anon. « Phares WILLOX-BOTTIN », 53, rue St-Josse, Bruxelles. (2859)

TEINTURERIE
Alph. DE GEEST, 39-41, RUE DE L'HOPITAL. Teinture, Nettoyage, Noir spécial pour dent. Prend et remet à domicile. (2812)

Victoria School, Institut spécial de langues vivantes, 35, rue de Bériot. Prix des leçons en classe : 1 fr. Leçon d'essai gratuite. (2923)

BRUXELLES NORD
Le Restaurant du Grand Hôtel des Colonies est réouvert. Avis à notre ancienne et fidèle clientèle.
Plat du jour à 0.75 et 1 fr. 2732

BRUXELLES NORD
Hôtel recommandé aux familles et voyageurs
CECIL HOTEL
100 chambres modernes à partir de 3 fr. 50 par personne ; déjeuner du matin, éclairage, chauffage et service compris.
Cecil hotel n'exploite ni cafés ni autres établissements. Café-restaurant-hôtel-Bruxelles-Nord. (2963)

LE CONTE DU JOUR

JALOUSIE

Il y a sept ou huit semaines que Suzette Augier — jeune et jolie veuve — est maîtresse d'un certain Léon Gandadet, tenant d'une des cinq ou six sections pompiers casernées à la caserne des piers de la rue Blanche, à Paris.

Léon Gandadet a 1^m81 de taille. Il a superbe moustache noire. Il est doué d'une force musculaire telle qu'il pourrait, ment, si la fantaisie lui en prenait, décoller par le milieu deux jeux de cartes de 52 et chacun posés l'un sur l'autre. Suzette Augier l'a vu.

Après deux heures passées comme ça, tous les soirs, en sa compagnie, elle, rue Saint-Georges, il lui dit un vers onzo lettres, au moment de la quinzaine... ou, plus exactement, à demain... car demain je ne pourrai pas venir : la section est de piquet.

Il est normal, n'est-il pas vrai, qu'un tenant de pompiers soit retenu, de temps en temps, à la caserne, parce que sa section est piquet — pour le cas où un incendie trait à se déclarer, ici ou là, dans le quartier ?

Ce n'était pas la première fois non plus, depuis que Suzette Augier et Léon Gandadet se connaissent, Léon Gandadet annonçant à Suzette Augier une nouvelle.

Suzette Augier aurait donc dû trouver chose toute naturelle.
On est jaloux, cependant, ou on ne l'est pas. Suzette Augier, la « Suzu » à son tour, l'est, l'est terriblement. Au lieu, en conséquence, de trouver la chose toute naturelle, elle trouve que Léon Gandadet a-t-il été parti chez elle, elle s'est mise à se désoler :

« Au fond, est-ce bien vrai ce qu'il dit là ? Est-ce bien vrai ce qu'il nous dit de service qu'il ne pourra pas venir demain soir ? Ne va-t-il pas, plutôt, demain soir, en voir une autre, une brune peut-être, puisque je suis blonde ? »

Depuis le moment où Léon Gandadet, le soir, de chez Suzette Augier, pendule de la chambre à coucher de la femme, — ainsi que toutes les autres, d'ailleurs, — a successivement passé toutes les heures de la nuit, puis les heures de la matinée et de l'après-midi, elle marque, à présent, neuf heures du soir !

C'est l'heure où, si Gandadet a dit à Suzette Augier en lui affirmant que, pour raisons de service qu'il ne pouvait la voir ce soir, il doit commencer à aller (casque en tête, tout prêt, ainsi que les hommes, à monter en voiture) que, d'ici cinq ou six avertisseurs d'incendie dissimulés dans le quartier, arrive l'appel : « Vite, vite, il y a le feu ! »

C'est l'heure où, si, par contre, il ment, il est en train — le lâche, le moineau — de murmurer tout bas aux oreilles d'une autre les doux mots d'amour qu'il lui murmure à elle.

A-t-il menti ? A-t-il dit la vérité ? Suzette Augier n'y tient plus. Il faut qu'elle sache.

Une idée, tout à coup, une idée qui paraît excellente se présente à son esprit. Presque à sa porte, à l'angle de la rue Saint-Georges et de la place du même nom, se trouve un avertisseur d'incendie comme tous ceux du quartier, à la caserne des pompiers de la rue Blanche. C'est l'heure où, si elle sort, elle sort chez elle, soit au moment où elle sort, elle a constaté, en cet endroit, la présence de la petite colonne rouge. « Pourquoi ne descendrais-je pas, maintenant, briser la glace de cet avertisseur ? Pourquoi, faisant usage du téléphone, n'affirmerais-je pas qu'il y a dans un des immeubles de la rue... par exemple, au n° 58, dans l'immeuble « l'habile », ce qui me permettrait de bien vite et bien simplement si c'est, à elle qui est de service ce soir ? »

Il n'est plus seulement neuf heures. Il est neuf heures et un quart. Répondant à l'appel de l'avertisseur, place Saint-Georges, en compagnie des hommes de sa section, le lieutenant Gandadet — oui, le lieutenant Gandadet — un autre — vient d'arriver, le plus vite possible, devant le 58 de la rue Saint-Georges. Pendant tout le trajet, tandis que sa glapissait : « Au feu ! Au feu ! Au feu ! » n'a cessé de se désoler : « Au 58 ! Au feu au 58 ! Ah ! mon Dieu ! Pourquoi ment que ce ne soit pas dans l'appartement de cette pauvre Suzu ! »

Il s'apprête, à présent, à sauter promptement de voiture, afin de se mettre, en compagnie de ses hommes, en quête de l'exact du sinistre. Qu'aperçoit-il, cependant, avant même d'avoir eu le temps de mettre pied à terre ? Il aperçoit, debout sur le trottoir, à côté de lui, le tirant par la main, son douloureux, Suzette Augier, Suzette Augier qui, son acte un peu fou commis à l'heure, s'est, comme de juste, mise à pleurer, et qui, l'entraînant, lui demande humblement pardon.

Il n'y a rien de vrai dans cette histoire. C'est un commencement d'incendie rue Saint-Georges au numéro 58 ? C'est uniquement pour s'il lui était fidèle ou non, que sa maîtresse a inventé ce mensonge ? Que faire ? L'explication donner à ses hommes, comment sauver la situation ?... Mis au com-

VOYAGE A NAMUR

Breach pers. vtr. chauff. confort. agenc. 10 fr. par pers. A. Randers, rue Jenner, 1. A NAMUR : « A la Poulle d'Or », 115, Pont de fer. Prix mod. (2581)

SALLES DE VENTES SAINT-MICHEL

67, rue des Chartreux.
Ventes publiques le mardi à 2 heures. Prise à domicile. Avances sur vente. Achat de mobiliers au comptant. (3078)

JACK

Coupeur de 1^{er} ordre pour dames et messieurs, ex-ouv. « Tailleurs de l'Aristocratie ». Vêtements sur mesure à tout prix. 30 %, m. cher qu'ailleurs. Fait tout lui-même. 30, r. des Pierres, Bruxelles. (2817)

Pour paraître prochainement :

Roman de mœurs par A. BOGHAERT-VACHE, rédacteur en chef du « Petit Bleu », 1 vol. in-18. Prix : 3 francs. Dans ces pages, audacieuses et véroniques, les Bruxellois reconnaîtront aisément maintes personnalités de la presse, du barreau, du monde de l'Université et des hôpitaux.

DOCTORESSE

des choses, le lieutenant Gandadet éprouve tout d'abord, on se l'explique, un assez réel embarras.

Il ne manque pas de présence d'esprit, cependant. Après à peine une minute de réflexion, il se tourne vers sa section. Il ordonne :

— Restez là, vous autres. Ça n'a pas l'air bien grave, à ce qu'on me dit. Je vais d'abord monter moi-même là-haut, me rendre compte de l'importance du sinistre.

Et dix minutes plus tard, lorsqu'il reparait sur le seuil du 58, toujours imperturbable de sérieux, il affirme :

— En effet, ce n'était presque rien. Un tout petit commencement d'incendie. J'ai éteint ça moi-même !...

MAX ET ALEX FISCHER.

FAITS DIVERS

Eclairer-vous à l'acétylène.

Plus de pétrole. Lampes acétylène perfectionnées. Ste Ame Phares-Willioq-Bottin, 53, rue St-Josse, Bruxelles. (2631.)

LES VOLS

Des malfaiteurs se sont introduits dans une maison inoccupée de la rue des Goujons, à Anderlecht.

Toute la tuyauterie en plomb, des plaques de zinc et les clinches des portes ont été enlevés.

La police recherche les coupables.

Aux personnes qui ne digèrent pas actuellement le pain ou en ont la diarrhée, nous conseillons la GASTROPHILE. (Voir détail 4^{ème} page.) (2478)

Inst. Polyglotte et commercial du "Teaching Club", chaus. de Wavre, 59. Nouv. cours. (2922)

UN ESCROC

Il y a quelques jours, un individu se présentait chez M. V... rue Heyvaert, et lui offrait en vente six bidons de benzine, à très bon marché.

M. V... accepta.

Mais quand il voulut employer la benzine, il constata que les bidons ne contenaient que de l'eau !

M. V... n'a eu d'autre ressource que d'aller déposer plainte.

Restaurant du Palace Hôtel

Tous les soirs, à 4 heures, TEA-ROOM
Le soir, à 7 heures, DINNER-CONCERT
(28136.)

ARRESTATION D'UNE BANDE

DE VOLEURS

La police vient de mettre la main sur une bande de malfaiteurs, qui depuis quelque temps s'était livrée à de nombreux pillages de maisons momentanément inhabitées dans la banlieue d'Anvers.

C'est à la suite d'un vol par effraction de quatre garnitures de cheminée, commis au château de M. le sénateur Leclef, au Luytbaegen, que l'on fut mis sur la trace des voleurs.

Le jardinier du château avait surpris les cambrioleurs, et ceux-ci, poursuivis, jetèrent leur butin. Néanmoins, un des fuyards avait été reconnu pour un certain V..., surnommé « De Vijg », demeurant à Edegheem.

A la suite de l'enquête faite par la police de Berchem, V... devait comparaitre, jeudi, du chef de vol, devant le tribunal correctionnel d'Anvers, avec un compagnon, un certain S...

V... fit défaut, mais S... fut condamné à trois mois de prison.

Alors, ce dernier se décida à faire connaître la résidence de V..., et l'autre matin on procéda à l'arrestation de celui-ci dans un estaminet près de la place de l'Ancien Canal, à Anvers.

Les deux malfaiteurs ne tardèrent pas à faire des aveux complets. Ils avaient commis au moyen d'escalade et d'effraction, des vols dans des maisons situées avenue Van Put, avenue Marie, rue Waterloo, dont les habitants sont encore absents, ainsi qu'un cambriolage chez M. C. De Hert, Grande Chaussée, où ils avaient enlevé tous les arcs d'une société de tir.

Les deux vauriens dénoncèrent ensuite leurs complices. Parmi ceux-ci se trouvent trois malfaiteurs, arrêtés il y a quelques jours pour vol dans une maison de l'avenue Cogels. Deux autres membres de cette bande sont activement recherchés.

LIQUIDATION FABRIQUE 500 PIANOS

1^{ère} marque garantie. Location les plus grandes facilités de paiement. 10, rue de l'Aqueduc (2^{ème} étage). (2750)

Achat et vente de "Lots de Ville"

Titres et coupons de RENTE BELGE. Bureau de 2 à 4 h., 95, rue de l'Aqueduc (2^{ème} étage). (2750)

Veilleurs de réserve toujours disponibles

aux bureaux de La Ronde de nuit, 4, boulevard Anspach, pour service de surveillance de jour et de nuit. (3113)

Lampes Acétylène dep. 0.95.

Tous modèles en magasin. Carburateur et détail. Prix spéciaux pour revendeurs. Fabricate : 12, rue Th. Vander Elst, Watermael-Brux., tram 33. (3186)

SUICIDE D'UN PRISONNIER

Arrêté à Paris sous l'inculpation de vol et écroué à la prison de la Santé, un nommé Ernest Garneau, âgé de 44 ans, avait demandé à partir sur le front; mais sa requête n'avait pas été accueillie.

Le prisonnier avait paru très affecté du refus qu'on lui avait opposé.

Avant-hier matin, Garneau s'est pendu.

dans sa cellule à l'aide d'une cordelette qu'il avait fabriquée en tressant des brins de ficelle remis aux détenus pour leur permettre de réparer des sacs.

Faites retourner vos pardessus comme neufs pour 12 francs et toutes réparations 105, rue Malibran et 109 chaussée de Waterloo. (3008)

Risque de guerre, assurances contre le décès. — Ecrire à M. Dupont, 148, boulevard Anspach, 148, ou s'y adresser les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2. (3216)

50 SALLES DE BAIN, bidets, lavabos, robinetterie, etc. Usine : 62, rue de l'Orient, Bruxelles-Ixelles. (3096)

Produits pharmaceutiques et alimentaires
Drogues - Epicerie

Commerçant établi, au courant de la partie, se rendant en Hollande pour achats personnels, voyage autorisé, se met à la disposition des maisons de gros intéressées. Premières références. Recevra chez lui, 125, rue Gaucheret, mardi et mercredi de 8 à 12 heures (heures belges). (3241)

En Province

LES PASSEPORTS A NAMUR

Un nouveau tarif pour les passeports est entré en vigueur à Namur depuis le 15 janvier.

Le passeport coûte 5 francs pour un mois, fr. 2,50 pour quinze jours.

Le passeport du « ravitaillement » se délivre au prix de fr. 1,25.

Enfin, les piétons qui veulent sortir de la position fortifiée de Namur payent 65 centimes.

LE RAVITAILLEMENT DE LIEGE

Les chemins de fer de l'Etat Néerlandais ont décidé de faire partir tous les jours de Rotterdam un train de marchandises chargé de vivres destinés à Liège.

A ECAUSINNES-LALAING

Un comité qui s'est constitué à Ecaussinnes-Lalaing vient de lancer la circulaire suivante :

« Chers concitoyens,

« Le Comité de secours aux familles des soldats, désirant réaliser aussi complètement que possible le but de son œuvre : faire en sorte que rien ne manque aux familles des braves qui défendent notre patrie et nos foyers, vient vous demander votre aide.

« Vous conservez dans vos armoires, dans vos garde-robes, dans vos greniers, de vieux habits, pardessus, robes, manteaux, draps, gants, casquettes, souliers, etc. Vous ne vous en servez plus; toutes ces choses démodées encombrant vos placards; donnez-les-nous, vous en serez débarrassés et vous ferez une bonne œuvre.

« Toutes ces vieilles choses, des petites mains habiles les transformeront, les ajusteront, et, grâce à vous, de braves gens, de pauvres petits enfants ne connaîtront pas les rigueurs du froid, ni l'humiliation et les déboires des culottes à jour et des bottines béantes.

« Un bon mouvement !

« Apprétez, sans attendre, le paquet que vous pouvez nous remettre. Nous passerons chez vous pour le prendre.

« Nous espérons que vous aurez à cœur de nous aider; nous vous en remercions d'avance et vous présentons, chers concitoyens, nos meilleures salutations.

« A. Spilliot, G. Soupert, J.-B. Warin, P. Corbisier, V. Bar, J. Dubois, M. Marlière, R. Petersbroeck, L. Carlier, H. Trondeur.

« La première « tournée » a été fructueuse. Et Ecaussinnes nous donne là un exemple qui serait utilement imité dans d'autres communes.

A l'Etranger

LE FEU SAINT-ELME

Un écrivain de l'Ecluse :

Lundi soir, vers 11 heures, deux douaniers furent témoins d'un fait assez rare. « Nous nous trouvions, raconte l'un d'eux, mon compagnon et moi, sur une route courant à travers champs. La pluie et le vent faisaient rage, puis une véritable tempête de neige nous assaillit; de gros et épais nuages étaient amoncelés au-dessus de nos têtes. Par ce temps affreux, nous jugeâmes prudent de regagner le logis. Tout à coup, un formidable coup de tonnerre se fit entendre; presque au même instant, je vis luire au petit anneau de cuivre au bas de ma canne comme un jet de lumière. Je signalai le fait à mon compagnon, et nous vîmes le même phénomène au bout de chaque balle de son parapluie, au bord de notre casquette, à chaque bouton, au bout de chaque doigt de la main gantée de mon camarade, ou cela formait comme un anneau lumineux. Je ne parvins pas à enlever une grande plaque de lumière blanche de mon écharpe de laine. En un mot, sur tous les points saillants de nos habits scintillaient les mêmes petites flammes, puis tout à coup toutes disparurent sans laisser de traces. »

SERVICE DE MESSAGERIES

Auguste Vereycken

32-32, rue Picard, Bruxelles-Maritime

Camionnage. Transport de marchandises dans toutes les villes autorisées. Service accéléré.

CONDITIONS RÉDUITES

DEMANDEZ TARIF DÉTAILLÉ 3165

Demandez partout le CHAMPAGNE - Royal PIFFON

L'INTERDICTION DE L'ABSINTHE EN FRANCE

Le Quotidien a annoncé l'interdiction, en France, de la liqueur d'absinthe.

Les ministres des finances et de l'agriculture ont fait approuver l'envoi dans les départements où l'on cultive l'absinthe d'une mission, composée d'un inspecteur des finances, d'un inspecteur de l'agriculture et d'un inspecteur des contributions directes pour entendre les propriétaires et cultivateurs et procéder à une évaluation provisoire des indemnités à allouer.

LA MARINE MARCHANDE FRANÇAISE

La commission de la marine marchande s'est réunie, sous la présidence de M. Guérin; elle a successivement examiné la participation des armateurs français aux adjudications des prises en Angleterre, la mobilisation des pilotes, la sécurité de la navigation et diverses autres questions relatives aux conséquences de la guerre sur la marine marchande; et elle a désigné ses rapporteurs.

M. Bouisson a été chargé d'étudier les affrètements et réquisitions maritimes depuis l'ouverture des hostilités et l'influence de l'état de guerre sur les rapports des compagnies subventionnées avec l'Etat.

M. Trouin a été nommé rapporteur des instructions sur les routes maritimes à suivre, l'extinction des phares, les changements des lieux, etc.

L'amiral Bienaimé a été nommé rapporteur des mesures prises pour la mobilisation des inscrits.

M. Houbé s'occupera dans son rapport de l'influence de l'état de guerre sur les relations commerciales entre la France et l'Algérie; M. Candace, entre la France et les colonies.

Une sous-commission étudiera enfin les répercussions de la guerre sur les conditions du trafic maritime dans les ports; elle se compose de MM. Ancel, Ballande, Cadenat, Defosse, de l'Estoubeillon et Nibel.

ANNONCES JUDICIAIRES

Tramways d'Iekaterinoslaw (Société anonyme)

Le Conseil d'Administration à l'honneur de faire connaître à MM. les actionnaires que pour se conformer à l'article 24 des statuts, l'assemblée générale ordinaire aura lieu le mercredi 27 janvier 1915 à 11 heures du matin au siège social 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

Le dépôt des livres prescrit par l'article 25 des statuts devra être effectué au plus tard le 21 janvier 1915 au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR:

1^{re} Communications du Conseil d'Administration; 2^o Nominations statutaires.

MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL VILLE DE BRUXELLES

Naisances. — Déclarations du 16 janvier 8 garçons et 8 filles.

Décès. — Déclarations du 16 janvier

Louis Vanden Broeck, sans profession, 80 ans, époux Godel, rue de Berlaumont, 20; Christine Van Geertruy, sans profession, 63 ans, épouse De Mulder, rue de l'Abattoir, 14; Adam Scheffer, ébéniste, 61 ans, veuf Vanhulst, époux Vande Gucht, rue de l'Empereur, 26; André Dubois, sans profession, 88 ans, veuf Steffen, impasse Bosch, 2; Virginie Lemaire, sans profession, 80 ans, veuve De Jongh, rue du Canal, 12; Marie De Mesmaeker, sans profession, 71 ans, veuve Croisiers, rue Veronèse, 21. — Et six enfants au-dessous de 7 ans.

IXELLES

Etat civil du 7 au 13 janvier

Naisances. — 8 garçons et 5 filles.

Mariages. — Paluy, employé, à Ixelles, rue Dour, et Malhot, tailleur, à Ixelles, rue Bourd.

— Michel, industriel, à Schaerbeek, et Connehaire, sans profession, à Ixelles, rue de la Levure.

— Stelie, incandescence dentiste, à Ixelles, rue du Prince-Royal, et Rea Trathner, sans profession, à Ixelles, rue du Prince-Royal.

— Scheideur, garçon bûcher, à Ixelles, rue d'Océans, et Depriens, cuisinier, à Ixelles, rue de la Couronne.

— Olliviers, papeter, à Molenbeek-Saint-Jean, et Schoobrechts, demeurant de magasin, à Ixelles, chaussée d'Ixelles.

— Abeels, piéteur au tram, à Denderweke, et Van Cauter, sans profession, à Ixelles, rue de la Natation.

— Garin, employé, à Ixelles, chaussée de Wavre, et Daems, employé, à Ixelles, chaussée de Wavre.

Décès. — Desmedt, sans profession, 85 ans, veuf Desmedt, rue de Venise; Vandergoten, propriétaire, 71 ans, veuve Vandermiselen, rue Marie-Henriette; Smeyers, sans profession, 76 ans, rue du Conseil; Froumy, docteur en médecine, ancien directeur général du service de santé de l'armée, commandeur de l'Ordre de Léopold, 61 ans, époux Dasty, avenue de la Couronne; Hercoilers, sans profession, 71 ans, veuve Van den Abele, chaussée de Waterloo; Mayné, magon, 61 ans, époux Thomas, rue Van Aq; Mansy, servante, 30 ans, rue de Berlaumont; Akker, sans profession, 79 ans, veuve Steffens, rue du Prévoir; Coladi, rentier, 46 ans, à Saint-Gilles; Leursin, sans profession, 77 ans, veuve Gille, chaussée de Wavre; Wellens, ingénieur en chef aux chemins de fer de l'Etat belge, officier de l'Ordre de Léopold, 51 ans, époux Hingnausen, rue du Lac; Lefebvre, sans profession, 78 ans, veuve Boreau, rue Léon-Guiseux; Demorier, employé de banque, 21 ans, rue du Collège; De Jongh, employé de l'Etat, 56 ans, époux Dsy, rue Goffart; Samson, sans profession, 72 ans, veuve Klein, boulevard Millaire; Vanhausermiers, sans profession, 23 ans, Molenbeek-Saint-Jean; Spruyels, ouvrier coiffeur, 80 ans, veuf Walby, rue de Tenbesch; Tamizian, ouvrier au chemin de fer de l'Etat, 65 ans, époux Heriaux, à Etterbeek; Bécu, rentier, 83 ans, rue Wieriz. — Et trois enfants au-dessous de 7 ans.

COMPTOIR DE CHANGE

51, rue des Fripiers, 51

Coupons — Renseignements financiers (3097)

Bulletin météorologique de la semaine

Etabli spécialement pour Le Quotidien

Dimanche 10

Lundi 11

Mardi 12

Mercredi 13

Jeudi 14

Vendredi 15

Samedi 16

Moyenne

Le tableau ci-dessus montre que la température a oscillé entre 9 et 12, dominant un écart de 10°5.

Le maximum normal du mois de janvier (je plus dire la moyenne de toutes les températures les plus élevées du mois pendant un grand nombre d'années) étant 44°4 et le minimum normal étant de -0°9, on voit que la semaine du 10 au 16 a été beaucoup trop chaude. Cette douceur du climat trouve sa cause dans le vent. Celui-ci nous apporte la température des régions où il vient. Or, pendant la semaine considérée, il a soufflé d'entre W. et SW, amenant avec lui l'humidité et la chaleur de l'océan. Il a été fort, tous les jours, sans exception, il a dépassé 10 mètres, atteignant même 20 mètres par seconde dans la matinée de samedi.

Le dimanche 10, dans l'après-midi, le ciel se dégagea. Beaucoup de monde s'en va en promenade. Mais quelle cancanade ! Au Bois, au parc de Saint-Gilles, on en a vu des oreilles pleines. Non, tout plaisir est gâté quand on entend des milliers et des milliers d'êtres humains se masser ainsi. Et parmi les combattants, n'avons-nous pas tous quelque un, un père, un époux, un frère, un fils, un parent un ami. C'est le devoir, c'est l'honneur, c'est l'héroïsme, c'est la gloire; mais au fond quelle barbarie !

Dans mon dernier bulletin, je disais que les orages devenaient rares. A peine en avait-il paru que nous en avons eu une série, s'échelonnant du 8 au 11.

Un communiqué officiel de Berlin complète mes renseignements en nous apprenant que « les pluies torrentielles avec des orages (le texte allemand dit bien *Gewitter*) ont continué le 8 et 9 heures.

Le 9, on observe des éclaircies à NE. A 18 heures.

Le 10, à 19 heures (c'est toujours l'heure belge que j'emploie), un violent orage se déchaîne sur le nord de notre pays.

A 19 h. 10, un roulement extraordinaire fort et prolongé se fait entendre. En maints endroits de la ville, les gens sortent en hâte de leurs maisons, croyant à une attaque d'aviation ou à une canonnade.

L'orage se déplace de l'ouest vers l'est. Il reste localisé au nord, si bien qu'au moment du fameux coup de tonnerre on observe des étoiles à Bruxelles.

Jusqu'à 19 h. 45, le ciel est éclairé d'une lumière blanche remarquable qui peu à peu fait place à l'obscurité. La neige rosée (ce n'est pas de la grêle) tombe fine d'abord, puis abondante et couvre le pavé d'un tapis blanc.

Quand cette mitraille vous crible le visage, ce n'est pas pour rire !

Puis, c'est la pluie, la neige fondante, la neige en flocons. Il y en a pour tous les goûts. Lorsque l'orage a cessé, on entend de nouveau la canonnade.

Mardi et mercredi, il pleut. Mercredi soir, le brouillard est si épais qu'on ne voit pas à 100 mètres.

Et Pangloss croyait qu'il ferait beau ! Le voilà atrapé, avec son *Grand d'émancipation de Jéty* !

Il n'a pas fait beau de toute la semaine, peut-on dire. Le ciel est resté chargé et le sol boueux, voire même très boueux, à part le 13, au matin, où il a été gelé quelques heures. La température est descendue à -7°1 à la surface du gazon.

On ne le dimanche 10 et le lundi 11, le cacon s'est fait entendre mardi et mercredi par intermittence. Jeudi matin, violent d'artillerie. Vendredi et samedi, canonnade faible, mais nourrie. C'est toujours au W. ou bien au SW.

F. B.

P. S. — Hier, jeudi, le temps s'est mis à la gelée — puis nous avons eu de la neige...

